

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Présents : 29

Votants : 33

Procurations : 4

Délibération rendue exécutoire le :

- 4 JUIL. 2014

Convocation du Conseil Municipal en date
du : 24 /06/2014

Affichage en date du : 24/06/2014

Publication de la présente en date du :

- 4 JUIL. 2014

Réception en préfecture : - 3 JUIL. 2014

L'an deux mille quatorze

le trente juin

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de M. Michel ALBRECHT ayant donné procuration à M. Antoine BEUGNARD, Mme Florence CANN à Mme Valérie CUEFF-GAUCHARD, M. Jean-Yves RICHARD à M. Robert THOMAS, Mme Yvonne THOMAS à M. Francis LE BIAN.

Secrétaire de Séance : Mme Karine BERNOLLIN.

N° 2014-06-27

Objet : Rapport d'activité – multi-accueil Tabarly 2013.

Rapporteur : M me Martine BIZIEN

Vu le Code Général des collectivités Territoriales notamment les articles L1411-3 et L 1413-1

Vu la convention de délégation de service public avec l'association Don Bosco,

Mme Martine BIZIEN, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et au patrimoine, rappelle à l'assemblée que le multi-accueil Eric Tabarly a été l'objet d'une délégation de Service Public confiée à l'association Don Bosco jusqu'au 31 décembre 2016. La participation financière de la commune est de 1,59 €/heure/enfant. La gestion par l'association reste indépendante, sous contrôle de la Commune. Don Bosco a l'obligation d'un rapport annuel à remettre au plus tard le 1er juin de l'année n+1, pour une présentation en Conseil Municipal, après un avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (art 1411-3 et 1413-1 du Code Général des Collectivités territoriales). Celle-ci s'est réunie le 12 juin dernier. Le rapport est consultable par les Conseillers municipaux qui le souhaitent.

Le multi-accueil Tabarly dépend du service En jeux d'Enfance, de l'Association Don Bosco. Ce service développe depuis plus 5 ans ses activités autour de la petite enfance.

Cette association est organisée en 3 pôles:

Initiatives sociales:

- 700 personnes accompagnées
- 300 enfants accueillis dans les structures

Protection de l'Enfance

- 400 enfants et adolescents accueillis ou accompagnés par les établissements

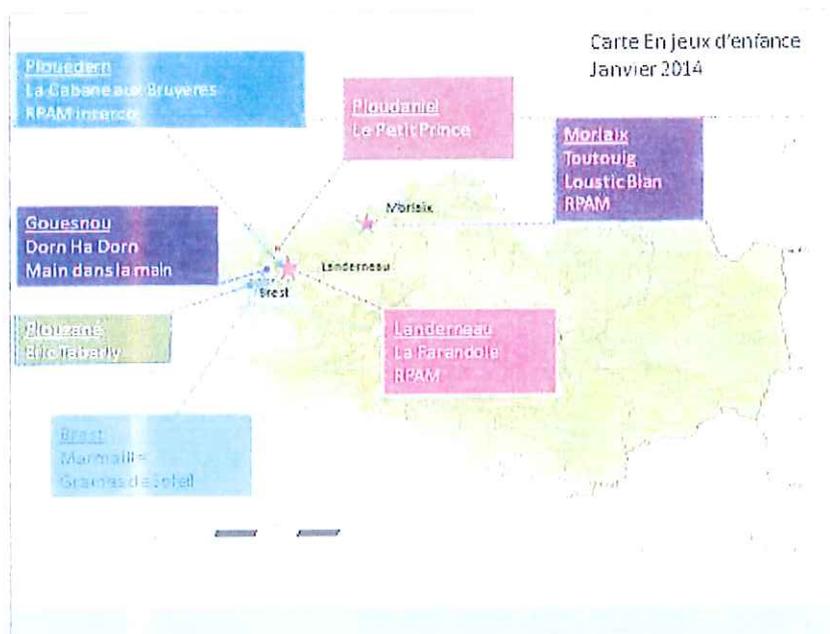
Actions Médico-Sociales

- 480 jeunes ou adultes accueillis et suivis

Don Bosco compte 800 salariés sur 30 sites

Au sein de Don Bosco, En Jeux d'Enfance représente:

- 307 places d'accueil collectif
- 110 salariés
- 10 établissements
- 3 relais parents-assistantes maternelles
- 43 communes d'intervention
- 1 convention collective (SNAEC SO)



Le fonctionnement de la structure est partagé entre la crèche et la halte-garderie.

Crèche

30 places

ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

Composée de 3 sections « d'âge »:

- Les P'tits Mousses
- Les explorateurs
- Les aventuriers

Halte Garderie

18 places

Ouverte: Lundi 9h -12h

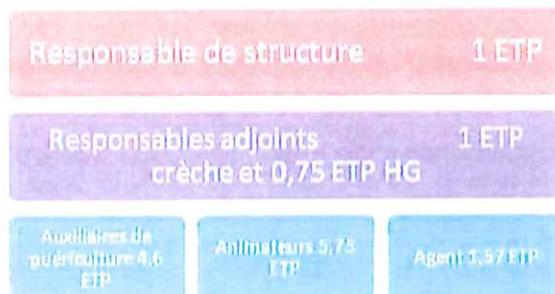
Mardi, jeudi, vendredi 8h30 – 17h30

La halte garderie comporte 2 sections « d'âge »:

- Les plus jeunes
- Les plus « grands »

3 semaines de fermeture par an: 2 en août; 1 en fin d'année

L'équipe est organisée ainsi :



Les admissions sont faites par une commission d'attribution des places composée de:

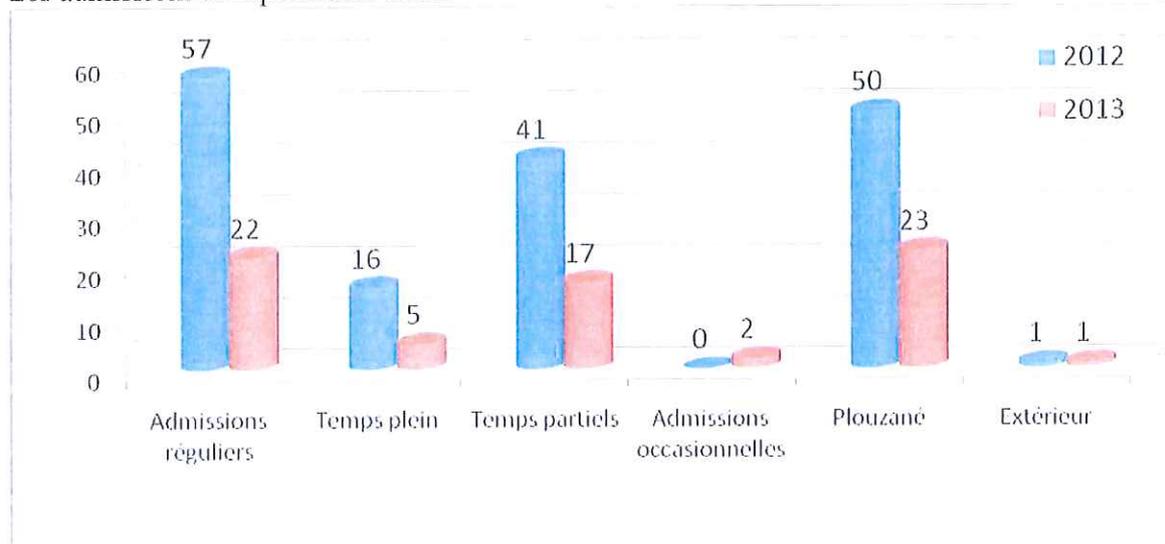
- L'Adjointe à l'enfance
- L'Animatrice du RAM
- La Présidente de Ti ar Bugelig
- La Puéricultrice de la PMI
- Un Administrateur Don Bosco
- La Directrice de la crèche
- La Directrice adjointe de la crèche

Elle attribue des places en septembre et en janvier.

Liste d'attente au 31/12/2013:

- Temps plein: 22
- Temps partiel 7
- Total: 29

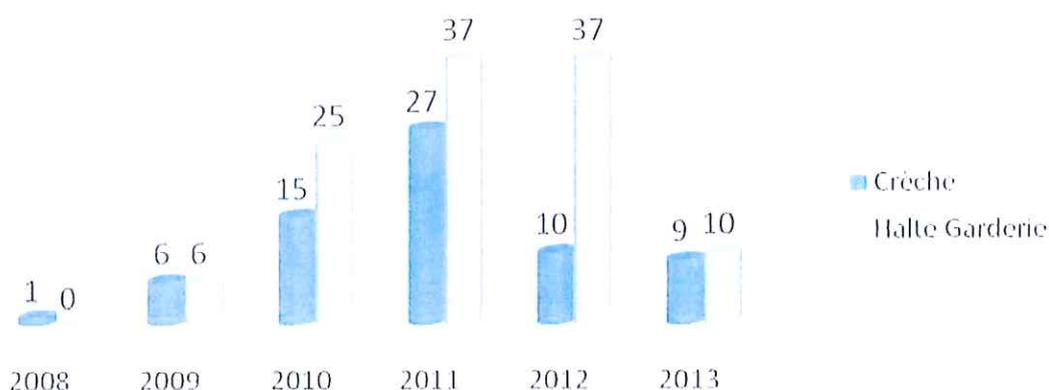
Les admissions se répartissent ainsi :



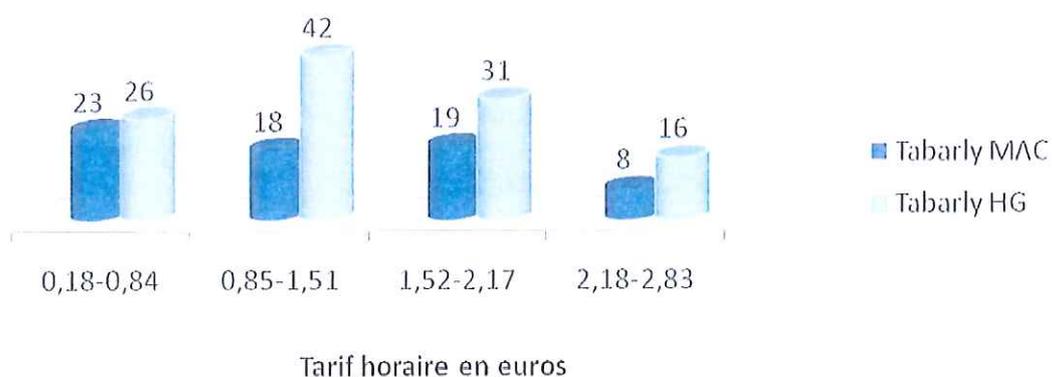
Age des enfants accueillis en 2013

2 mois ½ à 12 mois	12 à 18 mois	18 à 24 mois	2 à 4 ans	+4 ans
18	19	23	110	13

Année de naissance des enfants présents en 2013



Nombre d'enfants accueillis en 2013 par tranche de revenus



Principales actions

LES SPECTACLES

Mars 2013 : Spectacle « les musiques et chants du monde », animé par Ronan BODENES

11 avril: Festival Petite Marée avec le spectacle « Perroquet Chat » animé par Aurélie LOISEAU

Mercredi 24 avril : « Si je te mords, t'es mort », spectacle proposé et animé par l'accueil jeunes du Centre Social »

6 décembre : spectacle « Le P'tit concert » par la troupe Toutouic

16 décembre : spectacle « Petite taupe, ouvre-moi ta porte » organisé et animé par l'association de parents Ti Ar Bugelig

LES ACTIVITES

Le mardi 12 février, les enfants se sont tous déguisés à l'occasion du Mardi Gras : moment convivial avec défilé et dégustation de crêpes

Le 19 avril : organisation d'une grande chasse aux œufs pour l'ensemble du multi-accueil

Le mardi 7 mai, un atelier musical a été proposé par Annie MASSON aux enfants de la crèche, de la halte garderie et du RPAM.

En octobre : à l'occasion de la semaine du goût, des ateliers « petits sablés » ont été organisés ainsi qu'un atelier découverte de fruits et légumes, en collaboration avec le centre social et le RPAM.

Le projet éducatif est basé sur l'**approche pildérienne** :

- ❖ Accueillir les enfants de la façon la plus proche de ce qu'il vit au domicile sans imiter sa situation familiale.
- ❖ Procurer la sécurité affective nécessaire à son développement: La référente.
- ❖ Motricité libre
- ❖ Approche individualisée des soins

Organisation des temps de vie :

- ❖ Temps d'activité libre et indépendante
- ❖ Temps de soins individualisés et interrelationnels
- ❖ Temps de repos et de sommeil

Chaque enfant à une personne **référente** dans sa section, dès son accueil dans la structure et jusqu'à son départ de la crèche.

Projet passerelle

- Intégré au PEL 2013-2016
- Il permet aux enfants de la crèche de se sensibiliser à l'environnement scolaire et de faciliter leur adaptation lors de la rentrée scolaire.
- En 2013, les deux écoles concernées étaient Anita Conti et Kroas Saliou.
- 3 à 5 enfants sont accompagnés durant 3 matinées par leurs référentes dans l'école où ils entreront à la rentrée suivante

Projet éveil au breton

- Par les membres de l'équipe formés
- Par les intervenantes extérieures:
 - Association Sked le jeudi à la crèche
 - Karine BARDY à la halte garderie
- Permet aux enfants d'entendre des mots du quotidien dans une autre langue que le français
- Permet une ouverture vers la culture bretonne et vers l'extérieur.

Projets pour 2014 :

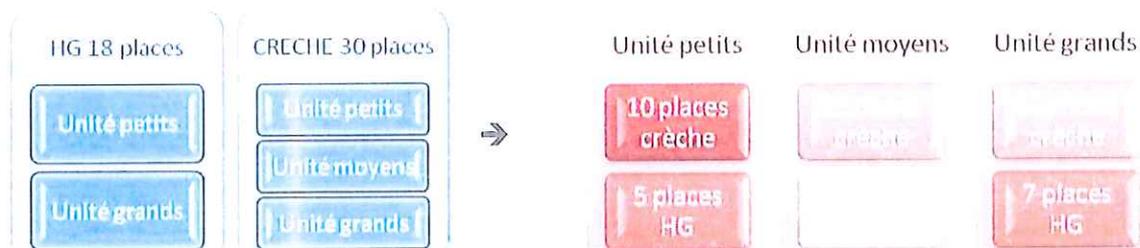
Elaboration du projet éducatif :

- Participation de l'équipe éducative :
- Chaque personne s'inscrit dans un groupe de travail suivant différents thèmes : les repas, le sommeil, les temps d'éveil, L'accueil et l'adaptation, le doudou

- Chaque groupe est constitué de 2 à 3 animatrices ou auxiliaires de puériculture et animé par une des deux éducatrices
- Au final, en juin 2014, présentation orale et écrite du travail effectué au reste de l'équipe

Mise en place d'une nouvelle organisation

- Favoriser l'accueil:
 - Plus de souplesse pour les occasionnels, contrats courts, les plannings tournants
 - Meilleure réponse aux besoins des enfants
- Optimiser le plateau technique:
 - Meilleure répartition des professionnels sur 3 unités au lieu de 5.
 - Meilleure organisation des locaux
 - Cohésion d'équipe



Bilan Financier

Il est rappelé que, par voie d'avenant, des clefs de répartition ont été définies entre l'activité de crèche et l'activité de Halte Garderie, à la demande de la Chambre régionale des comptes.

- Surface : Crèche 64%
- Personnel : Crèche 70%
- Activité : Crèche 62%

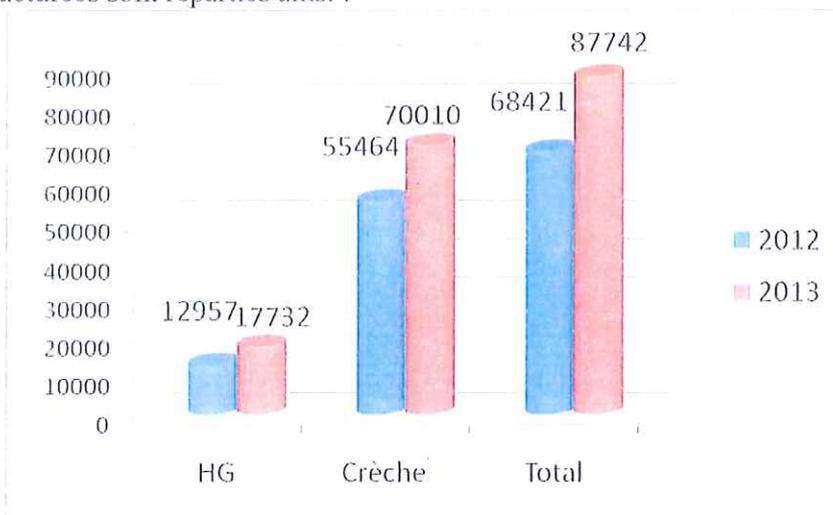
Pour mémoire, la commune a versé 41 856 € de subvention en 2011, quelques semaines avant l'ouverture (30 janvier 2012)

<u>Comptes 2012</u>	Total	Crèche	Halte Garderie
Total des charges	570 736	389 652	181 084
Total des produits	588 094	395 207	192 887
Subv. commune	261 195	182 836	78 358
Résultat 2012	17 358	5 555	11 803

<u>Comptes 2013</u>	Total	Crèche	Halte Garderie
Total des charges	642 773	436 892	205 881
Total des produits	667 636	469 201	198 435

Subv. commune	171 280	119 896	51 384
Résultat 2013	26 233	33 170	- 6 937

Les heures facturées sont réparties ainsi :

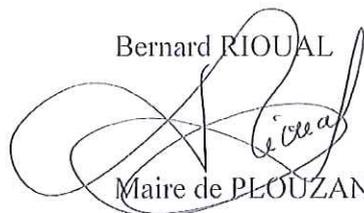


Monsieur le Maire conclut en expliquant que le conseil est invité à prendre acte de ce rapport. Il précise que la Commission Consultative des Services Publics Locaux, dans sa réunion du 12 juin 2014, a émis un avis favorable.

Le conseil prend acte de ce rapport.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 1^{er} juillet 2014

Bernard RIOUAL


Maire de PLOUZANE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902126-20140630-delib2014-06-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2014
Publication : 04/07/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

